



EUROPEAN PARLIAMENT

**DÉLÉGATION POUR LES RELATIONS AVEC LES
ÉTATS DU GOLFE, Y COMPRIS LE YÉMEN**

9^e réunion interparlementaire PE-Arabie saoudite

Du 25 au 30 octobre 2008

**Rapport de M. Tobias Pflüger,
faisant fonction de président de la délégation**

1. INTRODUCTION

Des circonstances particulières ont entouré la préparation de la visite de la délégation. En raison des festivités du ramadan et de jours fériés, les autorités saoudiennes ont confirmé à un stade très avancé que la délégation serait effectivement autorisée à se rendre en Arabie saoudite. Cette confirmation tardive était assortie d'une offre généreuse, à savoir que la délégation logerait à l'hôtel Conference Palace, géré par le gouvernement. De même, le programme de la visite n'a été confirmé qu'au jour le jour, et les membres en ignoraient une bonne moitié avant d'arriver à Riyad. Compte tenu de ces circonstances, et conjointement au fait que la délégation a été accueillie dans un hôtel fortement sécurisé, les membres ont dû se fier entièrement au service du protocole du conseil de la Shura, qui s'est acquitté de sa tâche avec la plus grande courtoisie, quoique sous étroite surveillance.

Les questions de sécurité étaient également le principal argument avancé tant par les autorités saoudiennes que par la délégation de la Commission pour confiner les mouvements de la délégation à des zones sûres. Dans ce contexte, les rencontres et les contacts spontanés avec des membres de la société civile se sont révélés impossibles. Contrairement à d'autres pays de la région, les locaux de la Commission européenne (la petite délégation de la Commission n'y emploie qu'une personne faisant fonction de chef de mission, un agent temporaire et quelques secrétaires) ne pouvaient être utilisés à cette fin. Le tout dernier jour, la délégation est parvenue à organiser un dîner informel avec Ibrahim Mugaiteeb, militant indépendant des droits de l'homme et le président de l'ONG Human Rights First Society.

Les ambassadeurs de l'UE ont informé la délégation de manière complète sur tous les aspects des relations UE-Arabie saoudite, sur les négociations avec le Conseil de coopération pour les pays arabes du Golfe (CCG), sur les perspectives de réforme en Arabie saoudite et sur la situation régionale au Moyen-Orient. La délégation a pu mener des discussions approfondies en rencontrant pratiquement tout le corps diplomatique, ainsi que d'autres acteurs politiques, lors d'une réception organisée par l'ambassadeur d'Allemagne à l'occasion de la visite à Riyad du ministre allemand des affaires étrangères, M. Steinmeier.

2. PRINCIPAUX SUJETS ABORDÉS LORS DES RÉUNIONS

2.1 Rôle de l'Arabie saoudite au Moyen-Orient

La délégation a souligné à maintes reprises que l'UE apprécie le rôle joué par l'Arabie saoudite dans la lutte contre le terrorisme et dans la stabilisation de la région. Contenir l'expansion de l'Iran constitue la principale préoccupation de l'Arabie saoudite en matière de politique étrangère. La Syrie est perçue comme agissant pour le compte de l'Iran au sein du monde arabe, et le Pakistan comme allié stratégique.

Les Saoudiens font preuve de pessimisme en ce qui concerne l'Iraq, et ne font nullement confiance au gouvernement d'Al-Maliki. D'une manière générale, ils craignent que l'Arabie saoudite ne s'écroule en cas de démantèlement de l'Iraq. En ce qui concerne l'amélioration du climat de sécurité en Iraq, les Saoudiens affirment que les combattants sahra préfèrent coopérer avec eux plutôt qu'avec les États-Unis. Cependant, ils estiment que les troupes américaines ne devraient pas quitter l'Iraq trop rapidement.

En se tournant de plus en plus vers la Chine, l'Inde et la Russie, l'Arabie saoudite entend diversifier ses partenaires. Toutefois, le fait qu'un accord portant sur la vente d'armes ne soit pas encore conclu révèle que les relations russo-saoudiennes n'évoluent pas aussi rapidement que la Russie le voudrait.

Les membres du conseil de la Shura ont voulu savoir quelle était la position de l'UE concernant l'Afghanistan, et si l'UE pouvait exercer des pressions sur les positions de ses États membres. Les deux parties ont convenu qu'il n'existe aucune solution militaire pour l'Afghanistan, mais qu'il est nécessaire de parvenir à un accord entre tous les acteurs concernés.

Tout en critiquant la politique du «deux poids, deux mesures» suivie par l'Occident vis-à-vis du Moyen-Orient, de nombreux interlocuteurs saoudiens ont appelé l'UE à jouer un plus grand rôle dans la résolution du conflit israélo-palestinien. M^{me} Mănescu a insisté à maintes reprises sur le fait que la question de la Palestine est une responsabilité partagée entre les Arabes et les Européens.

2.2 Incidences de la crise financière mondiale

La partie saoudienne a informé la délégation que les différents entrepreneurs luttent difficilement face à la crise financière mondiale. Toutefois, et parce qu'il a investi ses réserves dans des actifs sûrs, l'État saoudien est moins touché que les autres États du Golfe. Le président de la délégation et la partie saoudienne ont convenu tous deux qu'il était nécessaire de fixer des règles internationales pour répondre à la crise. Les interlocuteurs de la délégation, et en particulier le conseil de la Shura, ont fait part de leur espoir de voir la crise financière attirer l'attention sur les solutions financières islamiques et rendre celles-ci plus attrayantes. M. Rovsing ayant informé la partie saoudienne qu'il était le cofondateur de la première banque islamique du Danemark, M. Karim a souligné que l'ambition de Londres était de devenir une capitale des finances islamiques.

2.3 Négociations UE-CCG en vue d'un accord de libre-échange

La partie saoudienne a renouvelé le souhait de conclure cet accord en 2008, tout en ne cachant pas son sentiment de lassitude face à l'impasse dans laquelle se trouvent les négociations. En effet, elle a fait comprendre à la délégation qu'un tel accord était plus dans l'intérêt de l'UE que dans celui du CCG. Les Saoudiens trouvent inadmissible la clause suspensive en cas de violation des droits de l'homme, cette question étant, selon eux, une question internationale devant être traitée au niveau de l'ONU et non dans le cadre d'un accord de libre-échange régional.

2.4 Réformes du secteur de la justice

La délégation s'est félicitée de la réforme judiciaire annoncée en octobre 2007 par le roi Abdallah, qui a promis de mettre en place de nouveaux tribunaux spécialisés et d'assurer une meilleure formation des juges et des avocats (voir la résolution adoptée en plénière du PE le 13 décembre 2007 sur les droits de la femme en Arabie saoudite¹).

Les efforts de réforme actuels se traduisent par l'entrée progressive de nouvelles notions dans le système juridique saoudien. Les modifications sont essentiellement en rapport avec les obligations relevant des accords internationaux signés par l'Arabie saoudite, et portent notamment sur la lutte contre la torture, la violence domestique ou

¹ P6_TA(2007)0631.

les mariages d'enfants. Cependant, la réforme montre clairement ses limites: la charia en tant que fondement du système juridique saoudien n'évoluera vraisemblablement pas, dans la mesure où le système judiciaire est étroitement lié à l'appareil religieux existant.

En l'absence d'un système juridique codifié, le cadre juridique est assez opaque. L'Arabie saoudite se fonde plutôt sur des livres traditionnels et des précédents (loi de la charia). Au ministère de la justice, la délégation a été informée que la charia avait récemment commencé à être codifiée, avec la mise en place d'un nouveau code pénal, d'un code de procédures et d'un code destiné aux avocats. Cela devrait garantir davantage de transparence, en particulier pour les investisseurs étrangers. Une autre mesure pour une transparence accrue concerne la publication des lois et les efforts actuels vers la publication de certaines décisions de justice.

La partie saoudienne a admis qu'il existait des problèmes dans le domaine de la répression et des enquêtes juridiques et a déploré la faiblesse de l'administration, la corruption ainsi que le faible niveau d'éducation.

2.5 Éducation

En Arabie saoudite, la majorité de la population continue d'avoir un faible niveau d'éducation, l'enseignement reposant essentiellement sur la religion. La réforme de l'enseignement a d'abord concerné l'enseignement supérieur. Les universités qui viennent d'être ouvertes s'inspirent souvent des modèles américains ou britanniques. De nouvelles institutions de recherche, dont un «MIT» saoudien à Djeddah, sont prévues. Toutefois, ces efforts dans l'enseignement supérieur ne s'accompagnent pas d'efforts de même ampleur aux niveaux inférieurs. Les autorités saoudiennes sont conscientes de ce problème, mais la mise en œuvre de la réforme est une tâche ardue, de nombreux intérêts étant en jeu. Point positif, la délégation a appris que deux tiers des boursiers d'Arabie saoudite qui étudient à l'étranger sont des femmes.

Lors de rencontres avec des professeurs et des étudiants en sciences politiques à l'université du roi Saoud, la délégation a observé un petit échantillon d'enseignement supérieur sur place. Bien qu'une faculté indépendante de sciences politiques existe depuis 2006, il semble qu'elle représente une section minoritaire par rapport à la faculté de droit, prédominante. La charia islamique est le thème de base des études de droit et la pratique religieuse structure la vie sur le campus.

Dans ce contexte, la délégation n'a pu ressentir de grandes ambitions de réforme parmi les étudiants, qui ont annoncé aux membres qu'ils se préparaient pour servir le conseil de la Shura ou le ministère des affaires étrangères, ou encore pour travailler dans le secteur privé (surtout dans la banque). Alors qu'il a été dit à la délégation que les étudiants élisent leurs représentants, les étudiants ne mènent aucune activité politique organisée. M. Karim a invité les étudiants à relier l'Arabie saoudite au système international d'associations d'étudiants. En général, le débat était plus souvent mené par le personnel enseignant que par les étudiants. Ont été discutées des questions concernant la politique de l'UE envers l'Iran, le conflit israélo-palestinien et la crise des caricatures danoises. Même si le débat a traduit une faible connaissance des réalités européennes, la partie saoudienne a déclaré être intéressée par des études européennes spécifiques et par une coopération dans ce domaine.

Lors de la visite du centre Roi Fayçal d'études islamiques, la délégation a observé un cadre de discussion très ouvert. Après un exposé sur les activités du centre, le débat a

porté sur le conflit au Proche-Orient, sur la prolifération nucléaire, en particulier en Iran, sur l'Iraq et sur l'accord de libre-échange UE-CCG.

2.6 Sécurité et lutte contre le terrorisme

Des représentants du ministère de l'intérieur ont présenté à la délégation les défis actuels en matière de sécurité et les efforts réalisés pour lutter contre le terrorisme. Un aspect majeur de la réponse saoudienne consiste en fait à modifier la mentalité des terroristes en utilisant des arguments et des méthodes reposant sur la religion pour les remettre sur le «droit chemin». Le ministère tente d'intervenir dès le stade du recrutement afin d'empêcher la radicalisation. Un programme de réhabilitation mené étroitement avec les familles des terroristes a pour objectif de parvenir à une «déradicalisation» durable. Actuellement, 991 personnes sont en attente d'être jugées selon la charia dans le cadre des efforts religieux de lutte contre le terrorisme.

2.7 Droits de l'homme et peine de mort

L'Arabie saoudite n'a pas signé la déclaration universelle des droits de l'homme, motivée en cela par des réserves sur deux points: la liberté de changer de religion et la liberté de mariage.

La délégation a rencontré deux organisations de défense des droits de l'homme: la Human Rights Commission (HRC), une structure gouvernementale mise en place il y a trois ans, et la National Society for Human Rights (NSHR), fondée un an auparavant et se présentant comme une ONG, bien qu'elle ait bénéficié d'une aide financière conséquente de l'ancien roi Fahd lors de sa création. Paradoxalement, la délégation a ressenti davantage d'ouverture et de soif de réforme dans les rangs du HRC que dans ceux du NSHR.

Avec ces deux organisations, la délégation a soulevé les questions de l'universalité des droits de l'homme, de la détention préventive, de la nationalité des enfants nés de migrants, de la situation des travailleurs étrangers, des droits de la femme, de la liberté d'association, de la clause relative aux droits de l'homme dans l'accord de libre-échange UE-CCG, du taux élevé d'exécutions et de la peine de mort en général. La délégation a souligné que l'interdiction de la peine capitale n'est pas négociable avec l'UE. La partie saoudienne a admis qu'il était difficile pour les étrangers de comprendre certaines formes de châtements dans leur pays, mais ont cependant rappelé que la peine de mort était une loi divine et ne s'appliquait qu'aux coupables de meurtres et de trafic de drogue.

Les statistiques sur la peine de mort en Arabie saoudite, pays qui figure généralement parmi la tête des classements mondiaux, évoluent par vagues. Du point de vue saoudien, le fait que moins d'exécutions aient lieu en public et que des médecins soient présents lors de l'administration des autres châtements physiques représente une nette amélioration, tandis que le principe de base de ces châtements fait partie de la doctrine.

Le HRC comme le NSHR suivent les plaintes qui leur ont été adressées par des individus. Depuis sa création, le NSHR a enquêté sur environ 13 000 cas, qui concernent des prisonniers, des travailleurs, des victimes de violence domestique, etc. Selon cette organisation, elle enquête sur tous les cas signalés par Amnesty International et par Human Rights Watch. L'une de ses nouvelles tâches consiste notamment à contrôler les élections pour les municipalités régionales.

Le HRC, lui, agit au travers de trois divisions régionales (Riyad, Djeddah et Damman). Il participe à tous les nouveaux processus législatifs et examine la législation actuelle en veillant au respect par l'Arabie saoudite de ses obligations internationales. Il milite pour que les femmes aient le droit de conduire.

La délégation a été informée des projets du gouvernement de répandre la culture des droits de l'homme à travers la communication et l'enseignement.

Le HRC affirme pouvoir examiner avec les autorités gouvernementales 40 à 50 % des cas portant sur les droits de l'homme.

Compte tenu de l'intérêt du HRC vis-à-vis du Parlement européen, le président de la délégation a informé ses interlocuteurs qu'il proposerait à la sous-commission «Droits de l'homme» d'entrer en contact avec le HRC. Il leur a par ailleurs promis de leur transmettre des informations sur la question des droits de l'homme dans le cadre de l'accord de libre-échange avec le CCG, dont ils n'avaient apparemment pas connaissance.

Les ambassades de l'UE à Riyad ont mis en place un groupe d'experts chargé des droits de l'homme et ont offert aux autorités saoudiennes d'ouvrir un dialogue. Cette proposition n'a pas encore reçu de réponse officielle.

2.8 Situation des travailleurs étrangers

Le président de la délégation a régulièrement soulevé la question de la situation des travailleurs étrangers. En ce qui concerne la faible présence de travailleurs étrangers par rapport à la situation dans d'autres pays du Golfe, la partie saoudienne a tenté de faire comprendre que cette question n'était pas une préoccupation majeure de l'Arabie saoudite. Cependant, elle a admis qu'il était nécessaire de réformer le cadre régissant le recrutement de travailleurs à l'étranger. Les discussions sur cette réforme au conseil de la Shura portent notamment sur la création d'une agence générale d'encadrement des travailleurs étrangers, qui remplacerait le système actuel.

M. Karim a invité les autorités saoudiennes à envisager d'octroyer la nationalité saoudienne aux enfants de travailleurs étrangers nés en Arabie saoudite, dans la mesure où leurs pays d'origine respectifs pourraient un jour ne plus accorder leur nationalité à des personnes qui n'ont jamais vécu sur leur territoire. La partie saoudienne a souligné que la présence de travailleurs étrangers était un phénomène provisoire et que la plupart des travailleurs invités quittaient le pays après quelques années.

3. CONCLUSIONS

La mission de la délégation en Arabie saoudite était une visite d'information et a été l'occasion de transmettre certains messages clés aux autorités saoudiennes, notamment dans le domaine des droits de l'homme. En l'absence d'une structure de coopération bilatérale avec l'Arabie saoudite, et faute d'homologues démocratiquement élus, la visite de la délégation parlementaire n'a pu être qu'une visite de courtoisie. Notre volonté de bâtir des relations et de créer des possibilités de dialogue a été chaleureusement accueillie par les Saoudiens. Dès lors, la valeur ajoutée de la visite réside dans la sensibilisation au Parlement européen en tant qu'acteur de politique étrangère et dans la préparation du terrain pour l'établissement d'une relation de travail à un stade ultérieur.

EUROPEAN PARLIAMENT

DELEGATION FOR RELATIONS WITH THE GULF STATES, INCLUDING YEMEN

9TH IPM EP - SAUDI ARABIA

26 - 30 October 2008

LIST OF PARTICIPANTS

Members (4)

	<u>Group</u>	<u>Country</u>
Mr Tobias PFLÜGER , 1st Vice-Chair, Acting Chair	GUE/NGL	Germany
Mr Sajjad KARIM	EPP/ED	United Kingdom
Mr Christian ROVSING	EPP/ED	Denmark
Ms Ramona Nicole MĂNESCU	ALDE	Romania

EPP-ED	Group of the European People's Party (Christian Democrats) and European Democrats
ALDE	Alliance of Liberals and Democrats for Europe
GUE/NGL	Confederal Group of the European United Left - Nordic Green Left

DG III Staff (2)

Mr Stefan KRAUSS	Administrator
Ms Nicole DEVOS	Administrative Assistant

Political group staff (1)

Mr Rupert KRIETEMEYER	EPP Advisor
-----------------------	-------------

Interpreters (3)

Ms Nirvana HASSAN	EN-AR-EN
Ms Khadiga BARRADA	EN-AR-EN
Ms Johanna TYSARCZYK	DE-EN

* * *
*

Accompanying the Members (1)

Ms Cristina COVACI	Ms Manescu's assistant
--------------------	------------------------

EUROPEAN PARLIAMENT

Delegation for relations with the Gulf States, including Yemen

9th interparliamentary meeting EP/Saudi Arabia

26 - 30 October 2008

Riyadh

Programme

Saturday 25 October 2008

Arrival of the Secretariat

Dimanche 26 octobre 2008

Preparatory meeting with EC Delegation (Secretariat only)

Individual arrivals of Members in Riyadh

Members will be welcomed by Mme Antonia Calvo Puerta, Chargée d'Affaires a.i. of the Commission in Riyadh

Transfer to hotel

*CONFERENCE PALACE HOTEL
In front of the Foreign Ministry
Riyadh - Saudi Arabia
Tel: +966 1 4415 000
Fax: +966 1 4413 373*

Monday 27 October 2008

08h00 Departure from the hotel

08h30 Working breakfast with EU Ambassadors

Place: French Residence

10h30-11h30 Meeting with H.E. Dr Abdullah Bin Mohammed Al Sheikh, Minister of Justice

Place: Ministry of Justice

11h45-14h30 Meeting with the Committee for relations with EU of the Shurah Council followed by a lunch

Place: Shurah Council

17h00 Visit of the Musmak Fort

Place: Musmak Fort

Free dinner

Tuesday 28 October 2008

09h30 Departure from the hotel

10h00 Meeting with the National Society for Human Rights, VP Mr. Mefleh al Qahtani

Place: National Society of Human Rights

11h30-13h00 Meeting with students in international relations at the King Saud University

Place: King Saud University

Free lunch

16h15 Departure from the hotel

16h30 Visit of the King Abdulaziz Center (National Museum)

Place: King Abdulaziz Center

18h00 Projection of a slideshow on public security in the presence of a team from the Ministry of Interior

Place: Conference Palace Hotel

20h00-22h00 Reception at the German Embassy (German National Day)

Place: German Residence

Wednesday 29 October 2008

09h30 Departure from the hotel

10h00 Meeting with the Human Rights Commission (Mr Turki al Sudairy)

Place: Human Rights Commission

12h00-15h00 Working lunch offered by the Secretary General of the King Faisal Foundation for Research and Studies, Mr Yehya Mahmoud Ben Jenaid

Place: King Faisal Foundation

20h00 Dinner at the Globe with Mr Ibrahim Al Mugaiteeb, President of the Human Rights First Society

Place: The Globe Restaurant, Al Faisaliah Hotel

Thursday 30 October

Individual departures of Members to Europe